



ASIE/CHINE - S.Em. le Cardinal Filoni réaffirme la validité de la Lettre de Benoît XVI aux catholiques chinois et du chemin intérieur de l'Eglise en Chine dans la fidélité au Pape, souhaitant une Commission stable entre la République populaire et le Saint-Siège

Rome (Agence Fides) – La Lettre adressée par le Pape aux catholiques chinois en 2007 « demeure valide » notamment pour favoriser un nouveau départ dans le dialogue entre le Saint-Siège et le gouvernement de Pékin. Ce dialogue devrait être relancé au travers de la création d'une Commission bilatérale stable et de « très haut niveau » entre la Chine populaire et le Saint-Siège sur le modèle de celle existant entre le Saint-Siège et le Vietnam. Il s'agit de propositions autorisées que le Préfet de la Congrégation pour l'Évangélisation des Peuples, avance dans un article du trimestriel Tripod publié par le Holy Spirit Study Centre du Diocèse de Hong Kong qui est mis à disposition ce jour en avant-première sur son site Internet.

L'intervention du Cardinal Filoni s'inspire du V^o Anniversaire de la publication de la Lettre de Benoît XVI à l'Église qui est en Chine. Les événements de ces années-là – remarque le Préfet de la Congrégation pour l'Évangélisation des Peuples – ont confirmé « la valeur, l'opportunité et l'actualité » de ce texte pontifical qui peut véritablement « représenter un point de départ pour le dialogue dans l'Église en Chine et peut stimuler celui entre le Saint-Siège et le gouvernement de Pékin.

La Lettre papale aux catholiques chinois de 2007 – prévient le Cardinal – n'avait pas comme but primaire une finalité politique. Elle visait plutôt à manifester publiquement ce qu'était l'attitude du Siège apostolique vis-à-vis de la « situation complexe » de l'Église en Chine. « Après des années d'étude – rappelle le Cardinal – le Saint-Siège avait la perception claire du fait que l'Église en Chine dans son ensemble n'avait jamais été schismatique ». Cependant, elle continuait à vivre la division déchirante entre ceux qui, dans le temps, n'ont pas accepté de compromis avec le contrôle politique imposé par les autorités civiles et ceux qui les ont supportés « par calcul existentiel ». Les profondes blessures internes à l'Église ne parviennent pas à se cicatriser notamment à cause d'interférences externes invasives. C'est pourquoi – fait comprendre le Préfet du Dicastère de la Propagation de la Foi – dans le cas chinois, toute tentative visant à favoriser la réconciliation ecclésiale implique également, de manière réaliste, la nécessité d'un dialogue entre le Saint-Siège et les pouvoirs civils chinois.

La Lettre pontificale de 2007 – rappelle à ce propos le Cardinal Filoni – avait réaffirmé avec force la pleine disponibilité du Saint-Siège à un « dialogue respectueux et constructif » avec les autorités de Pékin, sachant bien que « la solution des problèmes existants ne peut être obtenue au travers d'un conflit permanent ». Mais au cours de ces cinq ans, au lieu du dialogue ouvert et loyal souhaité par le Pape, ont été enregistrées des incompréhensions, des accusations, des durcissements basés souvent sur des nouvelles incomplètes et erronées. « Peut-être – admet le Préfet du Dicastère missionnaire – certaines réactions du Saint-Siège n'ont-elles pas été bien perçues ». Surtout, ont pesé celles que le Cardinal indique comme de véritables obstacles : 1. la VIII^e Assemblée nationale des représentants catholiques, organisée par les autorités de Pékin en décembre 2010 qui a « renforcé le contrôle de l'Etat sur l'Église » ; 2. les lourdes interférences des autorités civiles sur les nominations des Evêques ; 3. l'intervention d'Evêques illégitimes aux Consécrations épiscopales, qui a créé « de dramatiques crises de conscience tant chez les Evêques consacrés que chez les Evêques consécrateurs ». Le Cardinal Filoni cite parmi les signaux préoccupants les plus récents, le cas de l'évêque Matteo Ma Daquin de Shanghai, privé de sa liberté parce que, le jour de son ordination épiscopale, il avait exprimé l'intention de se dédier au ministère pastoral à plein temps, renonçant aux charges détenues au sein des organismes au travers desquels le gouvernement interfère de l'intérieur dans la vie de l'Église. Les Evêques et les prêtres ne sont pas en effet des fonctionnaires de l'Etat.

Face à cette situation d'impasse, le Préfet du Dicastère missionnaire se demande si n'est pas venu « le temps de penser à une nouvelle manière de dialoguer », plus ouverte et à un niveau plus élevé « où il ne soit plus possible que des intérêts particuliers minent la volonté, la confiance et l'estime réciproque ». Les modèles rappelés explicitement par le Cardinal sont éloquents et concrets : par exemple les Commissions établies « à très haut niveau » entre Pékin et Tai Pei et les instruments de contact au travers desquels le Saint-Siège et le Vietnam « ont trouvé un modus operandi et progrediendi ».

Alors que l'imminent Congrès du parti communiste chinois s'apprête à mettre en œuvre de profonds changements dans le profil de la direction politique nationale, le Saint-Siège espère une nouvelle phase des rapports bilatéraux. (GV) (Agence Fides 25/10/2012).

> *LINKS*

Texte intégral de l'article (en anglais et en italien): <http://www.hsstudyc.org.hk>: